



Dossier de presse

Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

*« Grippe : pour éviter l'hospitalisation,
passez à la vaccination »*

Vendredi 7 octobre 2016

Contacts presse

DGS	Cnamts	Santé publique France	ANSM
Mission Information et Communication	Céline Robert-Tissot	Hélène Nourdin	Axelle de Franssu
Tel : 01 40 56 84 00	Tel 01 72 60 13 37	Tel : 01 41 79 69 67	Tel : 01 55 87 30 22
presse- dgs@sante.gouv.fr	presse@cnamts.fr	presse@santepubliquefr ance.fr	presse@ansm.sante.fr



Sommaire

Communiqué : la vaccination contre la grippe repart à la hausse mais la couverture de la population à risque reste insuffisante

- 1. Bilan 2015 de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière : le taux de vaccination repart à la hausse pour la première année depuis 2009**
 - a) Une couverture vaccinale de 48,3% en progression par rapport à 2014 mais qui reste insuffisante
 - b) Les personnes entre 65 et 69 ans ainsi que celles souffrant d'une affection chronique éligible à la vaccination sont plus réticentes à se faire vacciner contre la grippe

- 2. Bilan de la saison grippale 2015-2016**
 - a) Retour sur les souches virales en circulation
 - b) Epidémie modérée en métropole mais d'une gravité plus importante dans les régions d'Outre-mer
 - c) Mortalité évitée grâce à la vaccination

- 3. Des campagnes d'information renforcées pour mieux convaincre les personnes concernées**
 - a) L'Assurance Maladie se mobilise pour sensibiliser sur l'importance de la vaccination antigrippale
 - b) La campagne d'information 2015 remarquée par le grand public et jugée utile par les médecins
 - c) Des connaissances élevées, en particulier chez les plus de 65 ans, mais des idées reçues qui persistent

- 4. Les professionnels de santé informés en amont de la campagne de communication grand public 2016**
 - a) Une information spécifique dédiée aux médecins généralistes
 - b) Des outils pour aider les professionnels de santé dans leur dialogue avec les patients

- 5. Une campagne d'information revisitée pour maintenir l'intérêt du public**
 - a) Le flyer pour les assurés qui conserve son caractère interpellant
 - b) Le partenariat avec France Télévisions est reconduit et les spots sont renouvelés
 - c) Nouveau cette année : des communications dans la presse quotidienne régionale

- 6. La campagne de vaccination 2016-2017**
 - a) Les points clés à retenir
 - b) La vaccination en pratique

- 7. Les vaccins et le rôle de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM)**
 - a) Composition du vaccin 2016-2017
 - b) Liste des vaccins grippaux pris en charge dans le cadre de la campagne de vaccination 2016

Annexe

Fiche d'identité de la campagne de communication



Communiqué de presse

Paris, le 7 octobre 2016

La vaccination contre la grippe repart à la hausse mais la couverture de la population à risque reste insuffisante *La mobilisation des pouvoirs publics se poursuit*

En 2015-2016, pour la première fois depuis 2009, la couverture vaccinale contre la grippe est repartie à la hausse. 48,3 % des personnes invitées à se faire vacciner ont eu recours au vaccin grippal, soit une hausse de 2,2 points en un an¹. Cette progression concerne toutes les catégories de personnes invitées à se faire vacciner, seniors et malades chroniques. Malgré ce taux qui remonte, la couverture vaccinale reste encore largement insuffisante.

Chaque hiver, la grippe saisonnière touche en moyenne 2,5 millions de personnes en France² ; son ampleur et sa gravité sont imprévisibles. Si la précédente épidémie a été d'ampleur plutôt modérée, elle a toutefois été durable et un peu plus de 1 100 personnes ont été admises en réanimation. 77% de ces cas graves de grippe concernaient des personnes fragiles dont près des trois quarts n'étaient pas vaccinées. 15 % de ces personnes sont décédées des suites de la grippe³.

Le vaccin grippal demeure le moyen le plus sûr et le plus efficace pour protéger les personnes les plus à risque⁴ : personnes âgées de 65 ans et plus, certains malades chroniques, femmes enceintes.

La vaccination réduit la gravité de la grippe et permet donc d'éviter un grand nombre d'hospitalisations. Santé publique France⁵ estime à 2 000 le nombre de décès évités chez les seniors chaque année grâce à cette vaccination. Une meilleure couverture vaccinale permettrait d'augmenter cet effet protecteur.

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se déroule cette année du 6 octobre 2016 au 31 janvier 2017. A cette occasion, l'Assurance Maladie a envoyé un bon de prise en charge à plus de 11 millions de personnes à risque, afin de les inciter à se faire vacciner en retirant gratuitement le vaccin en pharmacie.

Si la vaccination contre la grippe présente un bénéfice direct individuel, elle permet aussi une protection collective indirecte des personnes les plus vulnérables (jeunes nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque graves, par exemple) par la vaccination de leur entourage. Pour ces personnes (parents, fratrie, etc.), le vaccin est également gratuit.

Cette action sera soutenue par une nouvelle campagne d'information diffusée sur les chaînes du groupe France Télévisions du 7 au 30 octobre ; elle reprend le slogan de l'année précédente : « **Grippe : pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination** ». Ce dispositif est complété par un partenariat avec la presse régionale. Trois articles pédagogiques visant à lutter contre les idées reçues sur la vaccination antigrippale seront publiés dans 62 titres de la presse en région. Par ailleurs, chacun pourra soutenir la mobilisation en relayant sur twitter sa volonté de faire barrage au virus de la grippe par le biais du hashtag #lagrippejedisnon.

Enfin, pour accompagner au mieux les patients, tous les professionnels de santé concernés (médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers ...) ont été informés en amont de la campagne grand public par le biais d'outils d'information adaptés à leurs besoins, ainsi que via des articles d'experts publiés dans des titres de la presse médicale.



¹ Source Cnamts DCIR - Régime Général hors Section Locale Mutualiste (SML)

² Source : Inserm - <http://www.inserm.fr/thematiques/immunologie-inflammation-infectiologie-et-microbiologie/dossiers-d-information/grippe>

³ Santé publique France – Bull. Epidémiol. Hebd. 2016; (32-33):558-63.

⁴ Le vaccin grippal est recommandé, par le Haut conseil de la santé publique, pour toutes les personnes de 65 ans et plus et pour certaines catégories de personnes considérées comme fragiles. C'est le cas des patients souffrant de certaines pathologies chroniques (affections respiratoires, cardiovasculaires, diabète, etc.), des femmes enceintes pour se protéger elles-mêmes mais aussi pour protéger leurs nourrissons, et des personnes en situation d'obésité morbide ainsi que l'entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque graves.

⁵ Santé publique France – Bull. Epidémiol. Hebd. 2015;(32-33):612-6. Créée le 1^{er} mai 2016, Santé publique France est la nouvelle agence nationale de santé publique issue du rapprochement de l'InVS, l'Inpes, l'Eprus et Adalis

Préambule

La grippe est une infection respiratoire qui peut entraîner chez les personnes à risque des complications graves, telles qu'une pneumonie ou l'aggravation d'une maladie chronique déjà existante (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, etc.). La campagne de vaccination antigrippale a pour objectif de protéger des populations pour lesquelles la grippe représente un risque pour leur santé.

Le vaccin grippal est recommandé, par le Haut conseil de la santé publique, pour toutes les personnes de 65 ans et plus et pour certaines **catégories de personnes considérées comme fragiles**. C'est le cas des **patients souffrant de certaines pathologies chroniques** (affections respiratoires, cardiovasculaires, diabète, etc.), des **femmes enceintes pour se protéger elles-mêmes mais aussi pour protéger leurs nourrissons**, et des **personnes en situation d'obésité morbide ainsi que l'entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque graves**.

1. Bilan 2015 de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière : le taux de vaccination repart à la hausse pour la première année depuis 2009

a) Une couverture vaccinale de 48,3% en progression par rapport à 2014 mais qui reste insuffisante

L'an dernier, lors de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, l'Assurance Maladie a invité près de 11 millions de personnes (10 962 296) à se faire vacciner, dont près de 80% avaient 65 ans et plus. Parmi l'ensemble des assurés invités, **48,3%** se sont fait vacciner, soit **une progression de 2,2 points en comparaison de 2014**. Ces résultats **marquent une évolution positive, puisque le taux de vaccination remonte pour la première fois depuis 6 ans, toutes catégories confondues**. Pour rappel, depuis l'épisode de la grippe H1N1 en 2009, le taux de vaccination contre la grippe a connu une chute de plus de 14 points.

Malgré cette progression observée l'an dernier, la couverture vaccinale est toujours insuffisante : moins d'une personne sur deux pour lesquelles la grippe représente un danger est vaccinée.

		65-69 ans	70 ans et plus	Total Personnes âgées	ALD (moins de 65 ans)	Asthme, BPCO ¹ , etc. (moins de 65 ans)	Total
Campagne 2015	Vaccinés	1 040 330	3 350 378	4 390 708	587 778	318 904	5 297 390
	Invités	2 771 308	5 870 597	8 641 905	1 581 087	739 304	10 962 296
	Taux 2015	37,5%	57,1%	50,8%	37,2%	43,1%	48,3%
Campagne 2014	Vaccinés	910 491	3 147 998	4 058 489	550 593	300 058	4 909 140
	Invités	2 598 252	5 770 247	8 368 499	1 533 066	737 965	10 639 530
	Taux 2014	35,00%	54,60%	48,50%	35,90%	40,70%	46,10%

Données DCIR/Régime Général hors SLM/France métropolitaine

b) Les personnes entre 65 et 69 ans ainsi que celles souffrant d'une affection chronique éligible à la vaccination sont plus réticentes à se faire vacciner contre la grippe

Le taux de recours au vaccin grippal observé chez les personnes âgées de 65 à 69 ans reste depuis plusieurs années inférieur à celui de leurs aînés. L'an passé, 37,5% des personnes âgées de 65 à 69 ans étaient vaccinées contre la grippe, versus 57,1% des plus de 70 ans, soit un écart de près de 20 points.

Le taux de vaccination des personnes ayant une affection de longue durée (ALD) éligibles à la vaccination (37,2%) est également inférieur à la moyenne globale.

Signe encourageant toutefois, le taux de recours au vaccin grippal était en progression l'an dernier dans toutes les sous-catégories.

Taux de recours à la vaccination antigrippale en 2015-2016 pour l'ensemble de la population à risque

Taux de recours à la vaccination :



¹ Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive

2. Bilan de la saison grippale 2015-2016

a) Retour sur les souches virales en circulation

D'après les données du Centre national de référence (CNR) des virus influenzae et du réseau Sentinelles, l'épidémie de grippe 2015-2016 a été majoritairement caractérisée en métropole par une circulation de virus B/Victoria (70%) associée à une circulation concomitante de virus de type A(H1N1)pdm09 (27%).

Le virus A(H1N1)pdm09 a prédominé aux Antilles et a circulé avec le virus de type B en Guyane. A la Réunion, le virus de type B a été majoritaire au début de l'épidémie puis a été remplacé par le virus A(H1N1)pdm09. La deuxième vague épidémique qui a démarré fin août est majoritairement due au virus A(H3N2).

b) Epidémie modérée en métropole mais de gravité plus importante dans les régions d'Outre-mer

La saison hivernale 2015-2016 a été marquée en France métropolitaine par une épidémie de grippe tardive, longue mais d'ampleur et de gravité modérées.

L'épidémie a débuté fin-janvier en Bretagne et s'est étendue à l'ensemble de la métropole la semaine suivante (semaine 4/2016) pour se terminer 11 semaines après, au-delà des 9 semaines observées en moyenne (Figure 1, page 6). L'estimation du nombre de consultations pour syndromes grippaux était de 2,3 millions pendant l'épidémie dont 42% ont concerné les enfants de moins de 15 ans¹.

Près de 3000 hospitalisations ont été rapportées par les services d'urgence, soit un taux d'hospitalisation pour grippe de 5,2/100 000. Ce taux est moins élevé que lors de la saison 2014-15 (9,2/100 000). Cependant, il figure parmi les valeurs hautes (entre 3,1 et 3,7 entre 2010-11 et 2013-14) et ce, essentiellement chez les enfants de moins de 15 ans (18,9/100 000). Par ailleurs, 1 109 cas graves de grippe ont été signalés à Santé publique France par les services de réanimation en France métropolitaine (Figure 1). La majorité des cas étaient infectés par un virus de type A (60%) et avaient un facteur de risque (77%). Parmi les patients à risque, 74% n'étaient pas vaccinés. Le nombre d'épisodes d'infections respiratoires aiguës signalés par les collectivités de personnes âgées a été faible (n=473). Enfin, aucun excès de décès toutes causes n'a été observé l'hiver dernier.

Aux Antilles et en Guyane, l'épidémie s'est déroulée globalement sur le premier semestre de l'année et tout comme en Guyane, son ampleur a été modérée. A la Réunion, l'épidémie a démarré précocement en avril et a duré 13 semaines jusqu'en juillet, puis une deuxième vague épidémique a débuté fin août. Dans ces deux régions d'Outre-mer, l'épidémie grippale a été marquée par un nombre d'admissions en réanimation pour grippe très largement supérieur aux valeurs observées habituellement avec aux Antilles 34 admissions (6 cas en moyenne sur la période 2010-2015) et à la Réunion, 66 admissions signalées (17 cas en moyenne sur la période 2010-2015). Les patients étaient majoritairement des adultes (âge médian près de 55 ans) avec des facteurs de risque (>87%), non vaccinés (>80%) et infectés par un virus A(H1N1)pdm09 (>60%). La sévérité de l'épidémie de grippe est restée plus modérée en Guyane avec 5 cas graves répertoriés. La faible circulation du virus A(H1N1)pdm09 au cours des saisons précédentes mais aussi l'évolution du virus A(H1N1)pdm09 qui appartient au nouveau sous-clade 6B.1 pourraient expliquer ces nombres élevés d'admissions en réanimation.

Les épidémies de grippe qui sont survenues en métropole ou dans les régions d'Outre-mer confirment que la grippe peut être grave chez les personnes à risque et qu'une partie des hospitalisations, notamment en réanimation, aurait pu être évitée si ces personnes à risque s'étaient faites vacciner.

Comment s'organise la surveillance de la grippe en France ?

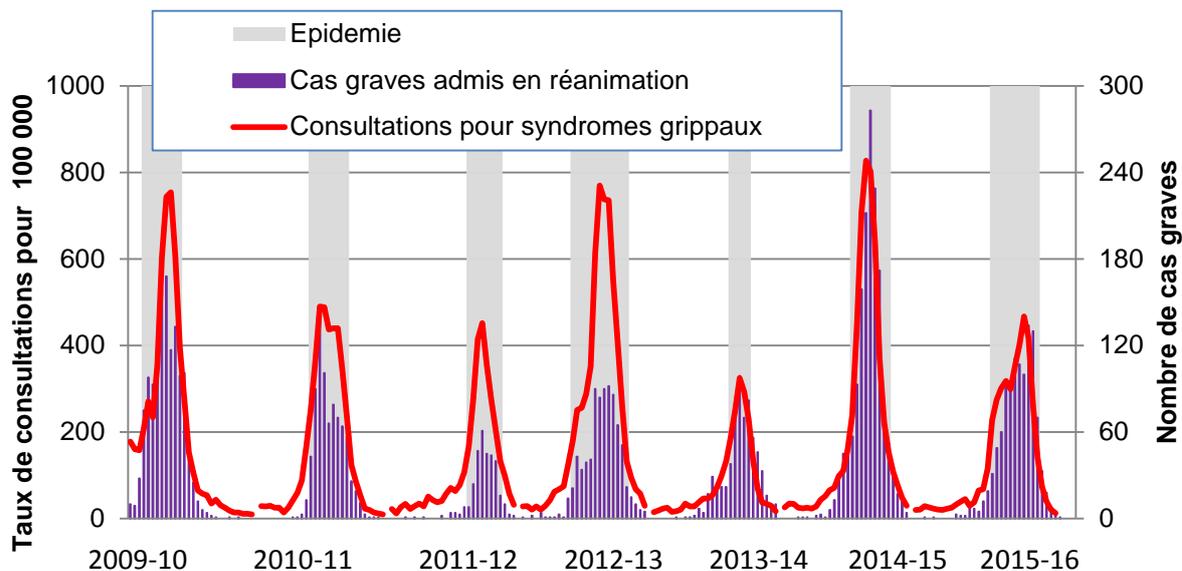
Santé publique France coordonne la surveillance de la grippe en France. L'agence analyse chaque semaine, tant au niveau national que régional, les données issues de son réseau de partenaires qui comprend en métropole des médecins généralistes libéraux (notamment Réseaux Sentinelles ; SOS médecins), des urgentistes (SFMU – Société française de médecine d'urgence et Fedoru), des réanimateurs (avec l'appui de la SFAR – Société française d'anesthésie et de réanimation ; SRLF – Société de réanimation de langue française ; GFRUP – groupe francophone de réanimation et d'urgences pédiatriques), des équipes de recherche (UPMC – Université Pierre et Marie-Curie et Inserm), des laboratoires coordonnés par le CNR des virus influenzae (Institut Pasteur de Paris, Institut Pasteur de Guyane et Hospices Civils de Lyon) et des Agences régionales de santé.

L'agence publie ses données, du mois d'octobre au mois d'avril, dans un bulletin hebdomadaire² téléchargeable sur son site internet. Une analyse régionale de l'activité grippale est par ailleurs détaillée dans les bulletins régionaux également disponibles sur le site de Santé publique France.

¹ Pour rappel, les enfants qui ne sont pas atteints d'une maladie chronique ne sont pas éligibles à la vaccination antigrippale.

² <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Grippe/Grippe-generalites/Donnees-de-surveillance>

Figure 1 : taux de consultations hebdomadaires pour syndromes grippaux en médecine ambulatoire et nombre de cas graves admis en réanimation pour grippe, Métropole, saison 2010-11 à 2015-16 (source : Sentinelles, Santé publique France)



c) Mortalité évitée grâce à la vaccination

Santé publique France a estimé qu'avec la couverture vaccinale actuelle, 9 500 décès, parmi les personnes de 65 ans et plus, étaient attribuables à la grippe chaque saison, et que le vaccin évitait 2 000 décès dans ce groupe d'âge¹ (BEH, N°32-33, octobre 2015).

¹ BEH n°32-33 du 13 octobre 2015

3. Des campagnes d'information renforcées pour mieux convaincre les personnes concernées

a) L'Assurance Maladie se mobilise pour sensibiliser sur l'importance de la vaccination antigrippale

Afin de faire évoluer les connaissances, les opinions et, *in fine*, les comportements vis-à-vis de la vaccination antigrippale, l'Assurance Maladie a relancé depuis 2013 de grandes campagnes d'information, d'abord via une campagne en radio, puis en télévision l'an dernier.

En 2015, cette campagne d'information a été pensée pour tenir compte de la spécificité de la saison hivernale 2014-2015 marquée par une épidémie de grippe intense et de gravité forte qui avait entraîné de nombreuses hospitalisations (1 600), en particulier chez les personnes âgées. Ainsi, cette campagne a mis l'accent sur la dangerosité de la grippe avec le slogan suivant : « **Grippe : pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination** », nourri par un argumentaire conçu en concertation avec la Direction Générale de la Santé, Santé publique France et étayé par des données épidémiologiques.

Cette année, l'Assurance Maladie reconduit le slogan de cette campagne car l'épidémie de grippe 2015-2016, pourtant plus modérée que la précédente, a entraîné un nombre d'hospitalisation élevé : plus de 1 109 cas graves admis en réanimation (principalement des personnes non vaccinées) dont 215 décès versus 1 600 cas au cours de la saison de grippe précédente.

La campagne grand public est à nouveau déployée en télévision afin de toucher le plus grand nombre. Pour compléter les messages de prévention présents dans les spots tv, **des articles complets et pédagogiques seront publiés dans la presse quotidienne régionale** et ce, afin que chacun puisse prendre une décision éclairée en matière de vaccination antigrippale.

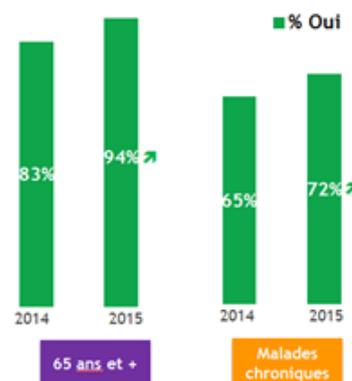
Par ailleurs, pour permettre à chacun de relayer sa volonté de faire barrage au virus de la grippe, **un hashtag #lagrippejedison** est présent dans tous les contenus d'information (spots tv, flyers, affiches, etc.). Un dispositif promotionnel est mis en place pour favoriser sa visibilité auprès des twittos.

Enfin, en amont de cette campagne grand public, l'Assurance Maladie **a informé les professionnels de santé concernés (médecins, pharmaciens, infirmiers...)** par le biais d'outils d'information adaptés à leurs pratiques.

b) La campagne d'information 2015 remarquée par le grand public et jugée utile par les médecins

D'après une enquête BVA menée en novembre 2015¹, **2 Français sur 3 (67%) affirment se souvenir avoir vu, lu ou entendu une campagne d'information à propos de la grippe** alors qu'ils étaient 57% en 2014. La campagne a particulièrement marqué les seniors : 94% d'entre eux affirment s'en rappeler (+11 pts vs 2014).

Vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu au cours des mois d'octobre et novembre une campagne d'information à propos de la grippe ?

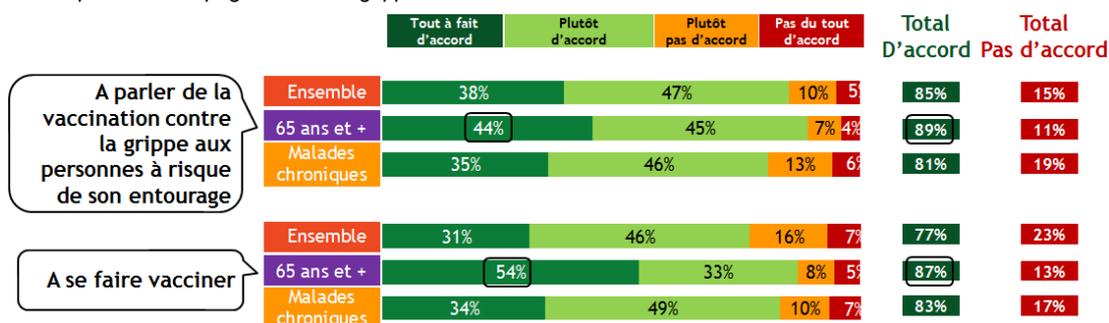


Au total, **plus d'1 Français sur 2 se souvient des messages liés à la campagne** (53%) tels que la dangerosité de la grippe, les populations à risque, etc. Les personnes âgées de plus de 65 ans se démarquent positivement de l'ensemble des Français, avec 80% d'entre eux capables d'évoquer des éléments en rapport avec la campagne.

La signature est bien perçue et jugée plus « efficace » que celle de 2014² (en assisté) : pour quasiment l'ensemble des personnes sondées (92%), elle délivre **un message clair** et une large majorité la juge « **convaincante** » (80%; +5pts vs 2014).

Parmi les personnes ayant reconnu la campagne, **77% estiment qu'elle incite à se faire vacciner** (+4 pts vs 2014). Les seniors sont nettement plus affirmatifs que la moyenne des personnes questionnées : 87% la jugent incitative (+8 points vs 2014). Les personnes interrogées présentant une maladie chronique sont plus nombreuses cette année à se positionner ainsi (83%, +5pts vs 2014).

Diriez-vous que cette campagne contre la grippe vous incite à :



² Post-test de la campagne 2015 / 2016 sur la vaccination contre la grippe saisonnière mené en novembre 2015 par BVA pour la Cnamts. 2 235 personnes âgées de 18 ans et plus, représentatives de la population française selon la méthode des quotas, ont été interrogées, ainsi que 700 médecins libéraux.

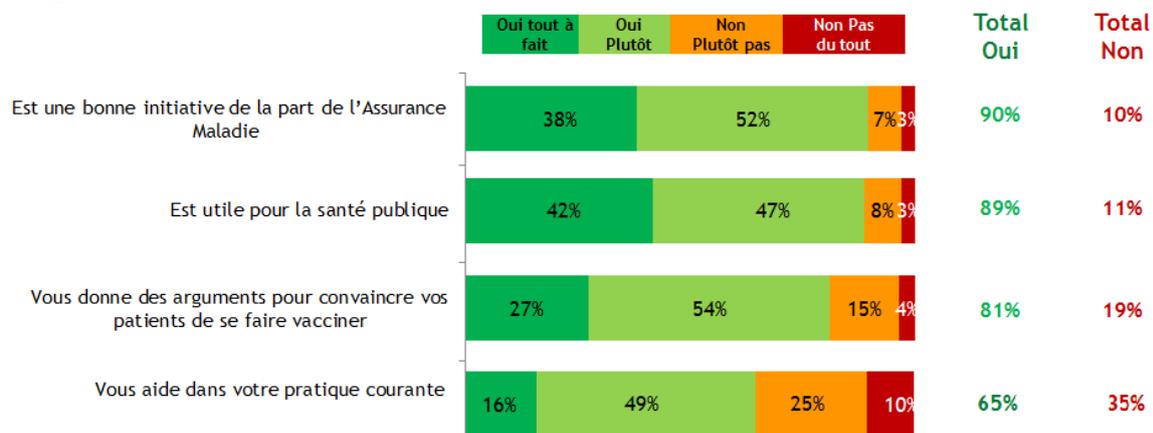
³ Signature de la campagne en 2014 : « La grippe ce n'est pas rien. Alors je fais le vaccin ».

Côté médecins, plus de 4 sur 5 reconnaissent que la campagne les incite à encourager leurs patients à se faire vacciner contre la grippe. **Une très large majorité des praticiens (87%) s'accorde à dire qu'au travers de cette campagne grand public, l'Assurance Maladie agit en tant qu'acteur de santé publique** et aide la population à mieux gérer sa santé.

Concernant la campagne d'information qui leur a été destinée, **9 médecins sur 10 pensent qu'il s'agit d'une bonne initiative de l'Assurance Maladie.**

Ils sont 2/3 à déclarer qu'elle les **aide dans leur pratique courante** et 4 sur 5 estiment qu'elle leur **donne des arguments pour convaincre leurs patients de se faire vacciner.**

Diriez-vous que cette campagne d'information de l'Assurance Maladie sur la vaccination contre la grippe ...



c) Des connaissances élevées, en particulier chez les plus de 65 ans, mais des idées reçues qui persistent¹

Pour la grande majorité des Français (94%), la grippe est une maladie qui présente un risque de complications graves, d'hospitalisation et de décès. Plus de 8 personnes sur 10 savent qu'il est nécessaire de se faire vacciner chaque année après 65 ans et en cas de certaines maladies chroniques.

Majoritairement conscients (80%) que la grippe ne se soigne pas avec des antibiotiques, **les Français reconnaissent que le vaccin sauve des vies (91%) et qu'il est le moyen le plus efficace pour se protéger de la grippe (71%).**

Toutefois, certaines idées reçues persistent : **4 personnes sur 5 continuent de penser à tort que le vaccin peut être mal toléré** et plus de 1 personne sur 2 estiment qu'il présente des risques pour la santé. Les seniors semblent être toutefois plus confiants : ils sont un tiers à considérer que le vaccin n'est pas bien supporté.

Les plus de 65 ans, majoritairement concernés par la vaccination antigrippale et les campagnes d'information s'y rapportant, **affichent des meilleures connaissances que l'ensemble des Français** et des malades chroniques (cf. tableau ci-dessous).

Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ?	Pourcentage de réponses correctes ¹		
	Ensemble	65 ans et plus	Malades chroniques
La grippe est une maladie qui peut entraîner des complications graves, l'hospitalisation, voire le décès	94%	97%	94%
Lorsqu'on est atteint de certaines maladies chroniques il faut se faire vacciner contre la grippe	81%	91%	82%
A partir de 65 ans il faut se faire vacciner contre la grippe chaque année	80%	85%	82%
Il est plus dangereux de se faire vacciner que d'avoir la grippe	82%	89%	80%
Il n'est pas utile de prévenir la grippe en se vaccinant alors qu'elle se soigne facilement grâce aux antibiotiques	80%	89%	78%
Le vaccin contre la grippe peut être mal toléré	19%	29%	23%

Cette année, la campagne grand public s'attache à toucher de manière plus personnalisée chaque catégorie de la population concernée par la vaccination antigrippale afin d'optimiser l'impact des messages de prévention.

¹ Post-test de la campagne 2015 / 2016 sur la vaccination contre la grippe saisonnière mené en novembre 2015 par BVA pour la Cnamts. 2 235 personnes âgées de 18 ans et plus, représentatives de la population française selon la méthode des quotas, ont été interrogées, ainsi que 700 médecins libéraux.

4. Les professionnels de santé informés en amont de la campagne de communication grand public 2016

a) Une information spécifique dédiée aux médecins généralistes

Au centre du dispositif de vaccination contre la grippe saisonnière, les médecins généralistes ont un rôle essentiel pour informer leurs patients sur l'intérêt de la vaccination. Ce sont eux qui sont les plus à même de les inciter à se faire vacciner.

A ce titre, en soutien du dialogue avec leurs patients, la plupart des médecins (80 %) plébiscitent des outils de communication et d'information : argumentaires sur les bénéfices et les risques des vaccins, livrets d'information, campagnes d'information grand public¹.

Afin de soutenir leur rôle en prévention, l'Assurance Maladie reconduit sa collaboration avec deux titres de la presse médicale, *Le Quotidien du Médecin* et *Le Généraliste*.

Concrètement, ce partenariat consiste à présenter aux médecins, à travers la parole de pairs, des connaissances actualisées et des informations de référence, dont une partie repose sur des données de surveillance épidémiologique. Ainsi, depuis le 23 septembre, en amont de la campagne de vaccination, et jusqu'au 21 octobre, des communications sur la grippe paraissent dans des éditions du *Quotidien du Médecin* et du *Généraliste*. Celles-ci s'appuient sur les interviews données par 4 experts, **dont un diabétologue et un pneumologue qui soulignent les risques de la grippe chez leurs patients** :

- **Docteur Vincent Enouf** (virologue) présente le bilan virologique de l'an dernier et la composition du vaccin en 2016 recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour cette saison.
- **Docteur Jean-Claude Soulayr** (médecin généraliste) partage son expérience de praticien de terrain.
- **Docteur Pierre Fontaine** (diabétologue) s'exprime sur les risques de la grippe chez les patients diabétiques.
- **Professeur Anne Bergeron-Lafaurie** (pneumologue) intervient sur l'importance de la vaccination pour les personnes atteintes de maladies respiratoires.

Dans l'édition d'octobre de la newsletter électronique « 3 minutes » qu'envoie l'Assurance Maladie aux médecins libéraux, le Docteur Isabelle Bonmarin, épidémiologiste et coordinatrice de programme à Santé publique France, présente le bilan de l'épidémie de grippe de l'hiver dernier ainsi que la composition du vaccin en 2016 et rappelle quelles sont les personnes éligibles à la vaccination antigrippale.

Les médecins seront alertés du franchissement du seuil épidémique par le même canal.

b) Des outils pour aider les professionnels de santé dans leur dialogue avec les patients

Si le médecin généraliste est le principal interlocuteur dans la vaccination contre la grippe, d'autres professionnels de santé sont également concernés et mobilisés : les pharmaciens, les sages-femmes ou les infirmiers libéraux. C'est pourquoi l'Assurance Maladie, en lien avec la Direction générale de la santé et Santé publique France, propose des publications adaptées à leur pratique :

- Les modalités pratiques de la vaccination sont rappelées par des **mémos** mis à disposition sur ameli.fr. Pour les médecins, ces documents peuvent leur être remis lors d'une visite d'un Délégué de l'Assurance Maladie (DAM).
- Les professionnels de santé (dont les médecins) disposeront d'une **affiche** (cf. visuel ci-contre) à apposer dans leurs cabinets ou officines.



Nouveau cette année : du 7 au 20 octobre, les 1 300 officines du réseau Pharma Futuramédia relayeront sur leurs écrans une vidéo pédagogique dédiée à la vaccination antigrippale également diffusée dans les accueils des caisses primaires et sur le site [ameli-sante](http://ameli-sante.fr).

¹ Enquête Drees-Inpes-Inserm « Vaccinations : attitudes et pratiques des médecins généralistes » réalisée entre avril et juillet 2014 dans le cadre du troisième panel national de médecins généralistes de ville coordonnée par l'UMR SESTIM et l'ORS PACA (Marseille) – 1 582 médecins ont été interrogés par téléphone par des enquêteurs professionnels. Publication études et résultats : mars 2015. <http://www.drees.sante.gouv.fr/vaccinations-attitudes-et-pratiques-des-medecins,11422.html>

5. Une campagne d'information revisitée pour maintenir l'intérêt du public

a) Le flyer pour les assurés actualisé conserve son caractère interpellant

Entre mi-septembre et mi-octobre, plus de 11 millions d'assurés reçoivent un courrier signé par le Médecin-conseil National de la Caisse nationale d'Assurance Maladie, le Professeur Luc Barret, accompagné d'un bon de prise en charge et d'un **flyer** réalisé en partenariat avec la DGS¹ et Santé publique France (cf. visuel ci-dessous). Dans le cadre d'une enquête conduite par BVA^{2,3}, le *flyer* conçu l'an dernier a été jugé positivement par les personnes interrogées l'ayant reconnu : plus des 2/3 d'entre eux (68%) estimaient que ce document d'information les incitait à se faire vacciner contre la grippe.

C'est pourquoi, comme l'an passé, le flyer **présente 5 arguments en faveur de la vaccination** :

- La grippe est dangereuse ;
- La grippe est imprévisible ;
- Le vaccin sauve des vies ;
- Le vaccin est sans danger ;
- Le vaccin permet de protéger son entourage.

Cette année, le texte du flyer s'appuie sur un message d'alerte : « *L'année dernière, 77% des cas de grippe admis en réanimation étaient des seniors, des malades chroniques, des femmes enceintes* », qui concerne la majorité des populations invitées à se faire vacciner.



b) Le partenariat avec France Télévisions est reconduit et les spots sont renouvelés

D'après l'enquête menée par BVA³, plus de la moitié des Français (53%) se sont souvenus avoir vu au moins un spot tv de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière diffusé sur les chaînes de France Télévisions ; les personnes âgées et les assurés atteints de maladie chronique étaient significativement plus nombreux (respectivement 77% et 59%).



Afin de conserver l'intérêt du public pour la vaccination antigrippale, de nouveaux spots sont diffusés du 7 au 30 octobre sur France 2, France 3, France 5, 13^{ème} rue, TV5 Monde, et Planète+Thalassa. Trois animateurs emblématiques de France Télévisions, Marina Carrère d'Encausse, Sophie Davant et Laurent Romejko, interpellent les téléspectateurs concernés par la vaccination antigrippale au moyen d'un chiffre marquant et d'un message personnalisé, selon qu'ils soient malades chroniques ou seniors.

Ces spots seront également visibles lors de programmes visionnés en *replay* via pluzz.fr, la plateforme de télévision de rattrapage de France Télévisions.

c) Nouveau cette année : des communications dans la presse quotidienne régionale

Les messages de prévention relayés dans les spots tv et les documents d'information seront développés et argumentés dans des articles pédagogiques publiés dans la presse régionale.

Ainsi, à compter du 8 octobre, trois articles paraîtront, chacun à une semaine d'intervalle, dans 62 titres de la presse en région (qui rassemblent chaque jour 18 millions de lecteurs). Chacun aura un thème spécifique et donnera la parole à des experts (également sollicités dans le cadre du partenariat avec la presse médicale) :

- Docteur Jean-Claude Soulyry, médecin généraliste est associé à l'article dédié à la vaccination antigrippale (toutes catégories de personnes concernées) ;
- Professeur Anne-Bergeron Lafaurie, pneumologue, intervient dans l'article consacré aux risques de la grippe en cas de maladie respiratoire ;
- Docteur Pierre Fontaine, diabétologue, participe à l'article concernant les risques de la grippe chez les diabétiques.

L'objectif de cette approche est de toucher des personnes également vulnérables face à la grippe car affectées par des maladies chroniques telles que le diabète, l'asthme, la BPCO⁴, etc., pour qui la vaccination est également importante.

¹ Direction Générale de la Santé

² 22% des personnes interrogées se sont souvenues avoir vu le flyer et 40% des assurés l'ayant reçu s'en sont rappelés.

³ Post-test de la campagne 2015 / 2016 sur la vaccination contre la grippe saisonnière mené en novembre 2015 par BVA pour la Cnamts. 2 235 personnes âgées de 18 ans et plus, représentatives de la population française selon la méthode des quotas ont été interrogées, ainsi que 700 médecins libéraux.

⁴ Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive

6. La campagne de vaccination 2016 - 2017

a) Les points clés à retenir

- Les courriers d'invitation personnalisés, accompagnés de l'imprimé de prise en charge à 100 %, ont été adressés aux assurés entre fin août et fin septembre 2016. La prise en charge est valable jusqu'au 31 janvier 2017.
- Le calendrier vaccinal 2016 ne présente **pas de modification de la population éligible à la vaccination contre la grippe saisonnière**. Celui-ci est consultable sur le site Internet du ministère de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/calendrier-vaccinal.html>
- Les professionnels de santé libéraux invités par l'Assurance Maladie sont : les médecins généralistes, les pédiatres, les gynécologues, les pharmaciens, les sages-femmes, les infirmières, les masseurs kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes.
- Les démarches simplifiées pour les personnes qui ont bénéficié d'une prise en charge gratuite au cours des 3 années précédentes sont reconduites (cf tableau ci-dessous).
- Les médecins et sages-femmes peuvent télécharger, et imprimer, depuis leur Espace Pro (rubrique commande/imprimés) des bons de prise en charge sur support vierge, leur permettant la prescription et la délivrance gratuite du vaccins aux personnes qui n'ont pu être identifiées par l'Assurance Maladie, comme les femmes enceintes ou les personnes obèses et l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave.

b) La vaccination en pratique

Personnes invitées déjà vaccinées au cours des 3 dernières années** (non primo vaccinant) <u>Un accès simplifié</u>	Personnes invitées non vaccinées au cours des 3 dernières années (primo vaccinant)	Personnes ciblées par la vaccination mais non identifiées par l'Assurance Maladie (ex. femmes enceintes, personnes obèses, entourage familial des nourrissons...)
<ol style="list-style-type: none">1. Retrait du vaccin chez le pharmacien, sur présentation du bon de prise en charge, sans consultation médicale préalable2. Injection par un médecin, une sage-femme ou une infirmière* <p>(*injection par l'infirmière sur simple présentation du bon, sans prescription médicale préalable)</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Prescription du vaccin par un médecin ou une sage-femme2. Retrait du vaccin chez le pharmacien, sur présentation du bon de prise en charge3. Injection par un médecin, une sage-femme, ou une infirmière* <p>(*injection par l'infirmière sur prescription médicale)</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Prescription du vaccin par le médecin ou la sage-femme sur le bon téléchargé et imprimé par le professionnel depuis Espace Pro2. Retrait du vaccin chez le pharmacien, sur présentation du bon de prise en charge3. Injection par un médecin une sage-femme ou une infirmière* <p>(*injection par l'infirmière sur prescription médicale)</p>

**sauf enfants et femmes enceintes

BON À SAVOIR

- Si je ne fais pas partie de la population éligible mais que je souhaite quand même me faire vacciner, comment faire ?

Parlez-en à votre médecin, il saura vous conseiller et vous prescrira le vaccin s'il l'estime nécessaire (dans ce cas, le vaccin n'est pas remboursé). Certaines entreprises proposent également la vaccination à leurs salariés.

- Quel est le meilleur moment pour se faire vacciner contre la grippe ?

Il faut compter environ 15 jours entre le moment de la vaccination et le moment où l'on est protégé contre la grippe. C'est le temps nécessaire pour que le système immunitaire réagisse au vaccin. C'est pourquoi il est recommandé de se faire vacciner avant la circulation active des virus grippaux, dès que le vaccin est disponible.

- Si je contracte la grippe, je peux me faire soigner avec des antibiotiques

La grippe est virale, les antibiotiques sont donc inefficaces contre la grippe. Avec ou sans antibiotiques, la grippe ne guérit pas plus vite. Prescrire des antibiotiques pour une grippe « banale » favorise l'antibiorésistance. Le meilleur moyen de se protéger contre la grippe, c'est la vaccination.

- Si je suis malade, puis-je me faire vacciner ?

La vaccination doit être différée en cas de maladie aiguë s'accompagnant de fièvre. Dans tous les cas, il est indispensable d'en parler à son médecin.

7. Les vaccins et le rôle de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM)

L'ANSM intervient dès la phase des essais cliniques dans le développement d'un vaccin, puis dans l'autorisation de mise sur le marché délivrée au niveau national ou européen après évaluation de son bénéfice et de ses risques.

Après la mise sur le marché, l'ANSM assure la surveillance de la sécurité d'emploi des vaccins notamment à travers la pharmacovigilance.

Par ailleurs, les vaccins font l'objet d'un contrôle de la qualité de chaque lot avant leur mise sur le marché en France et en Europe par une autorité indépendante, qui s'ajoute au contrôle réalisé par les laboratoires pharmaceutiques. Ce double contrôle constitue ainsi une garantie supplémentaire de la maîtrise de la qualité et de la sécurité des vaccins. Les laboratoires de l'ANSM, basés à Lyon, réalisent ces contrôles et sont le premier centre de libération des vaccins en Europe. Ainsi, l'ANSM contrôle et libère environ 44 % des lots de vaccins qui circulent en Europe et près de 56 % des doses de vaccins administrés en France, chaque année.

a) Composition du vaccin 2016-2017

La composition du vaccin est adaptée annuellement, suite à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en fonction des souches virales qui ont circulé l'hiver précédent et donc les plus susceptibles d'être présentes cette année.

Cette année, la composition du vaccin trivalent doit correspondre aux souches suivantes :

- Souche analogue à A/California/7/2009 (H1N1) pdm09-
- Souche analogue à A/Hong Kong/4801/2014 (H3N2)
- B/Brisbane/60/208 (lignée Victoria)

La composition du vaccin est modifiée par rapport à la saison 2015-2016 et les modifications portent sur les souches A/H3N2 et la souche B.

b) Liste des vaccins grippaux pris en charge dans le cadre de la campagne de vaccination 2016

Vaccins grippaux inactivés trivalents indiqués à partir de l'âge de 6 mois :

Immugrip, Influvac, Vaxigrip

Innocuité :

- Plus de 50 années d'utilisation dans le monde sans identification du moindre signal de pharmacovigilance confirmé ;
- Effets indésirables généralement bénins et transitoires : réactions au site d'injection, céphalée, myalgie, fièvre, malaise ;
- Contre-indications communes à tous les vaccins grippaux : hypersensibilité avérée aux substances actives, à l'un des excipients, aux protéines de l'œuf, aux substances présentes à l'état de traces.

Annexe

FICHE D'IDENTITÉ DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

L'Assurance Maladie a confié à l'agence Australie la campagne de télévision visant à sensibiliser les personnes à la gravité potentielle de la grippe et à l'importance de la vaccination, moyen le plus efficace pour prévenir la maladie et les risques de complications.

FICHE D'IDENTITE DE CAMPAGNE

Marque :	Assurance Maladie
Produit :	Campagne de vaccination contre la grippe
Agence :	Australie
Responsables annonceur :	Nelly Haudegand, Geneviève Chapuis, Stéphane Fouquet, Quitterie Brezillon
Responsables agence :	Jérôme Leclabart, Delphine Richard, Chantal Galba, François-Xavier Evrard
Média(s) utilisé(s) :	TV.
Format(s) :	30''
Achat d'espace réalisé par :	Starcom